

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 31 Octobre

NOUVELLES POLITIQUES

L'Espionnage Allemand

Au sujet de l'espionnage allemand, le *Petit National* publie une fort intéressante étude. Nous en signalons les passages suivants :

« L'espionnage allemand s'exerce donc ouvertement, librement, sur le territoire français. Le nombre des dossiers qui attendent la signature du ministre, en exécution d'un arrêté d'expulsion, signature qu'il n'ose pas donner, est considérable. Combien de nos préfets se plaignent des remises inexplicables que subissent ces affaires ! Et encore dois-je ajouter que ces enquêtes n'existent que pour des cas absolument précis, qui ne peuvent pas être douteux. L'administration sait qu'elle tolère sur le territoire de la France des agents de l'Allemagne : elle connaît leur mission secrète : elle ne les expulse pas.

» Existe-t-il même au budget un chapitre de dépenses affecté à la surveillance des étrangers ? Je ne le crois pas ; je crois même qu'il a été supprimé. En fait, un étranger s'installe en France : il n'est l'objet d'aucune surveillance précise administrative. Voilà la situation. Veut-on lui opposer les rigueurs admirables de l'administration allemande ? On comprendra que l'Allemagne se garde, mais que, nous, nous ne nous gardons pas.

» Puisqu'on a parlé de télégraphie optique et de postes déjà choisis par les autorités militaires allemandes, il ne sera pas inutile de savoir que notre ville de Paris est entourée de ces postes d'observation ; que les hauteurs qui entourent la capitale sont occupées en des points stratégiques importants par des villas appartenant à des étrangers qui ont pris la précaution de se faire naturaliser ; et ces villas, ayant tours et tourelles, phares et colombiers, sont des dépendances de l'état-major de Berlin. »

Devant des affirmations aussi catégoriques, il est impossible que le gouvernement reste muet. Nous attendons sa réponse.

L'état de M. J. Ferry

On donne de mauvaises nouvelles sur l'état de santé de M. Jules Ferry. Cet état est loin d'être satisfaisant ; il inspire à M^{me} Ferry des inquiétudes qu'elle ne cherche plus à dissimuler à ses intimes.

Un livre de M. E. Olivier

M. Emile Olivier, d'après le *Figaro*, vient de donner les bons à tirer de son ouvrage 1789 et 1889. Le livre est divisé en quatre chapitres : le premier traite du drame révolutionnaire ; le second expose l'œuvre sociale, politique et religieuse de la Révolution ; le troisième examine ce que cette œuvre est devenue dans notre organisation politique et sociale, notamment dans le fonctionnement du suffrage universel et du système parlementaire.

L'archevêché de Bordeaux

Nous lisons dans le *Gaulois* :

La question de la nomination de l'archevêque de Bordeaux ne serait pas prêt d'être résolue, et tout fait prévoir qu'il s'écoulera encore cinq ou six semaines avant qu'une décision soit prise.

L'emprunt

Les journaux officieux démentent le bruit d'un prochain emprunt.

Les grèves

Une grève partielle a éclaté parmi les mineurs de Firminy ; ils réclament le renvoi de l'un des directeurs de la Compagnie.

Le grand-duc Wladimir à Paris

Paris, 29 octobre.

Après avoir fait l'ascension de la tour Eiffel, où ils ont été reçus par M. Eiffel et M. Salles, les grands-ducs de Russie ont de nouveau visité les galeries de l'Exposition.

Puis ils se sont promenés en voiture découverte au bois de Boulogne.

Reconnus vers la fin de leur promenade, dans l'allée des Acacias, les grands-ducs ont été salués par de nombreux passants à qui ils ont rendu leur salut de façon fort gracieuse.

Dans la journée, le Président de la République avait fait dire à l'hôtel Continental qu'il mettait sa loge de l'Opéra à la disposition des princes russes.

Le grand-duc Alexis, le grand-duc Wladimir, le duc et la duchesse Leuchtenberg ont profité de cette invitation et ont passé la soirée à l'Opéra dans la loge présidentielle.

Vienne, 29 octobre.

M. Kalmoki, ministre des affaires étrangères et président du conseil, verra, vendredi prochain, M. de Bismarck à Friedrichsruhe ; il devra appeler son attention sur les concentrations de troupes russes sur les frontières de Gallicie.

Athènes, 29 octobre.

Le *Neologos* du 25 octobre annonce que, lors de l'arrivée du grand-duc héritier de Russie à Athènes, le peuple rassemblé sur la place de la Concorde l'a acclamé en ces termes : « Vive la Russie, alliée à la République française ! »

Paris, 29 octobre.

On mande que le gouvernement italien va protester à Rome contre les agissements du Vatican qui protégerait une alliance entre la Russie et la France.

Le voyage de Guillaume II

A CONSTANTINOPLE

C'est le sultan en personne qui surveille les préparatifs faits pour la réception de l'empereur d'Allemagne ; c'est sur sa cassette que tout sera payé.

Les yachts ont été somptueusement décorés et réparés.

Trois frégates cuirassées ont été également réparées pour faire escorte à l'escadre allemande.

Yldiz-Kiosk, où aura lieu l'entrevue, a été entièrement refait. On a collectionné des cadeaux splendides pour l'empereur, l'impératrice et les princes.

La question du choix des dames d'honneur affectées au service de l'impératrice a été particulièrement délicate, les grandes dames turques ne pouvant sortir à visage découvert.

On s'est arrêté au choix de quatre femmes de fonctionnaires chrétiens.

Tous les soldats de la garnison vont être habillés de neuf et sur mesure.

Défense a été faite aux officiers de sortir en tenue négligée.

Enfin, ce qui fera époque et ne s'était jamais encore vu, on travaille à nettoyer les rues.

En Indo-Chine

« J'apprends de source certaine, dit M. Andrieux dans la *Petite République*, que le gouvernement s'apprête à restreindre les limites de notre occupation au Tonkin. »

La *Nation* croit savoir que le gouvernement a reçu, mardi, des nouvelles assez graves du Tonkin.

D'autre part, la *France* annonce qu'un certain nombre de députés ont l'intention, dès la rentrée, de déposer une demande d'interpellation sur la question du Tonkin.

ont besoin. Louis frappa affectueusement sur l'épaule de l'ex-conspirateur :

— Duc, nous ne demandons à nous souvenir que des services rendus... Faites donc au gré de nos désirs... J'ajouterai : et surtout, faites vite.

— Votre Majesté, cependant, consentira bien à m'accorder quelque temps...

— Hé ! c'est qu'il y en a déjà tant que je me contiens !...

C'est au point, je vous le répète, que j'ai parfois envie d'exiger de ce marbre de ce bronze vivants une explication qui provoquerait un scandale... Ou bien encore de l'éloigner... Oui, afin de mettre un terme au supplice qu'elle m'inflige, de renvoyer cette Galatée au fond de la province d'où, pour mon repos, elle n'aurait jamais dû sortir...

Un nuage passa dans les yeux du vieux seigneur.

— Sire, articula-t-il nettement, je vous réponds qu'avant quinze jours la statue sera devenue femme, et que Galatée n'aura plus rien à refuser à celui dont l'amour l'aura tirée de son immobilité et de son mutisme.

— Avant quinze jours ?

— Avant quinze jours.

— Puis-je l'espérer ?

— Je m'y engage.

Le vieillard avait sur la bouche le sourire de Méphistophélès promettant à Faust de lui livrer Marguerite.

— Mais, reprit-il, d'ici là, le roi s'engage de son côté à ne faire aucune tentative pour se rapprocher de mademoiselle de la Tremblaye, à

OBSÈQUES D'ÉMILE AUGIER

M. Larroumet, directeur général des Beaux-Arts, a pris, au nom du Gouvernement, la parole sur la tombe d'Emile Augier. Nul plus autorisé ne pouvait dire le dernier adieu au maître si estimé que la littérature et le théâtre viennent de perdre, et c'est avec plaisir que nous publions ce discours où se reflètent si harmonieusement toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur qui distinguent notre éminent compatriote.

Discours de M. Larroumet

Messieurs,

Je ne viens pas résumer devant vous la glorieuse carrière d'Emile Augier et marquer sa place dans l'art dramatique de notre temps. Cette tâche dépasserait mon rôle et je laisse aux confrères du grand écrivain le soin de la remplir.

Il m'appartient seulement de joindre à la douleur de sa famille et au deuil des lettres françaises la condoléance du ministre des beaux-arts et de dire combien ceux qui ont l'honneur de représenter la France à ces funérailles sentent la perte que notre pays vient d'éprouver.

Emile Augier, messieurs, était, dans toute la force du terme, un écrivain national et nul ne mérite davantage ce noble titre. Il résumait plusieurs des qualités essentielles de l'esprit français avec une vigueur et une franchise d'expression qui ont fait de lui non seulement le témoin et l'honneur d'un demi-siècle, mais un de ces hommes en qui s'affirme l'âme d'un grand pays.

Nombre d'écrivains représentent surtout eux-mêmes, c'est-à-dire un tour particulier de caractère et de sentiment ; ils peuvent disparaître sans emporter avec eux autre chose que leur propre nature.

Il en est, au contraire, qui joignent à l'originalité personnelle une assez large part du caractère national pour qu'un peuple regrette en eux comme un type expressif et fidèle où il aimait à se reconnaître.

Emile Augier était de ceux-là ; chacun de ses succès était accueilli par nous avec une fierté qui nous associait à la gloire de l'auteur par ce qu'il y a de meilleur dans tout citoyen, je veux dire la communauté d'esprit qui unit les fils d'une même mère et constitue l'âme d'une nation.

Il n'y aurait qu'à énumérer ses œuvres pour énumérer en même temps chacune des qualités qui, depuis le jour où notre pays prit conscience

ne point lui parler, à ne point lui écrire... Ce silence est indispensable au succès de mes négociations... Ai-je là-dessus la parole de Votre Majesté ?

— Vous l'avez.

Aramis se recula pour saluer avec plus de cérémonie Louis, qui, désormais semblait radieux. Ce dernier éleva la voix :

— Holà ! quelqu'un !

Puis, aux pages qui accouraient :

— Faites rentrer.

Puis encore, tandis que les courtisans reparaissaient sur le seuil du cabinet :

— Monsieur l'ambassadeur, prononça-t-il gravement, le roi d'Espagne, votre maître, a beaucoup de choses à attendre de la France. Nos concessions se mesureront à l'étendue de vos complaisances... Réussissez dans ce que vous avez entrepris, et nous nous chargeons de rappeler à notre frère Charles II qu'il est sans exemple qu'un envoyé de Sa Majesté Catholique près notre cour ne porte pas sur la poitrine le collier de la Toison d'Or.

X

Sous Fribourg, les opérations n'avançaient qu'avec lenteur, — contrariées par le feu incessant de l'ennemi, qui possédait en abondance une artillerie dont nous étions, pour ainsi dire, presque absolument dépourvus.

La fameuse batterie de mortiers avait bien été installée. Mais elle ne pouvait commencer son œuvre de destruction, faute de munitions et de projectiles, — le convoi qui portait ceux-ci ayant été obligé de s'arrêter quelques jours dans les Vosges par suite du mauvais état des chemins.

104 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

— Dame ! Sire, puisque nous jouons cartes sur table... Avec cette différence, cependant, que ce n'est que le cœur du roi que je puis offrir à l'enfant... Je veux dire : à la belle Aurore...

Louis fronça le sourcil. Il ne tolérait pas l'ombre d'une plaisanterie.

— Songez, continua-t-il, que je n'ai pas le temps de faire ma cour... D'abord, les affaires de l'Etat sont là, qui absorbent mes instants... Et puis, je ne suis plus un muguet à roucoulements, à soupirs et à bergerades...

Il ajouta après une pause :

— Si le mal dont je souffre devait se prolonger, j'y laisserais la santé, la raison, la vie... La fièvre me mine... J'ai perdu l'appétit, le sommeil... Il ne m'a pas été possible de fermer l'œil de toute cette nuit : j'avais sans cesse en face de moi cette image fascinatrice... Je n'ai pas soupé hier au soir, et c'est à peine si, à dîner, j'avais pris deux ou trois potages...

de lui-même, se sont développées à travers les siècles et ont fini par constituer l'esprit français, c'est-à-dire un mélange unique et charmant de sens pratique et d'idéal, de franchise et de finesse, de verve et de logique, de bon sens et de poésie.

C'est d'abord la haine généreuse qui a créé Faux-Semblant, Macette et Tartufe, cette horreur invincible de l'hypocrisie, cette aversion méprisante pour le vice qui réclame les maltrises de la vertu et qui joint au plus bas égoïsme d'insupportables visées de domination. Après Jean de Meung, Rénier et Molière, Emile Augier s'attaque au type immortel et redoutable; il l'indique dès sa première grande pièce, *l'Homme de bien*, le serre de plus près dans *Lions et Renards*, le domine et s'en empare dans le *Fils de Giboyer*. Il aborde ensuite un autre genre d'hypocrisie, transporté du domaine des idées et des croyances dans celui des relations sociales, et il en tire une pièce de premier ordre, *Maître Guérin*. Puis il incarne l'esprit populaire et bourgeois d'égalité et de raison, et lui doit en chef-d'œuvre, le *Genre de M. Poirier*, dont il songeait un moment à indiquer la grande portée par ce sous-titre : « la Revanche de Georges Dandin » qu'une excessive modestie l'empêcha de maintenir, mais dont tous les spectateurs ont proclamé la justesse. Cette aversion pour les supériorités conventionnelles, qui domine toute notre histoire et qui inspire tantôt la verve moqueuse, tantôt les protestations indignées de nos satiriques, Emile Augier en tire les *Effrontés*; que dis-je ? nous la trouvons plus ou moins dans toutes ses pièces : après *Acaste*, *Clitandre*, don Juan, *Almaviva*, nous lui devons le marquis d'Auberive et le marquis de Presle; après *Arnolphe* et *M. Jourdain*, maître Guérin et M. Poirier; ils forment tous une même famille.

Dans ces diverses pièces éclate un même instinct d'impartialité et de justice, très éloigné de l'indifférence où se complait l'observateur sceptique. Augier compare et balance si exactement les qualités et les défauts de chaque classe, les vertus et les vices de chaque personnage, que somme toute, de chacune d'elles se dégage une leçon d'équité, qui est la forme suprême du bon sens national.

L'esprit français aime la prose, expression préférée des idées justes, arme favorite des attaques vigoureuses; mais il ne saurait se passer de la poésie et des caprices de l'imagination. Tantôt gaulois, tantôt précieux, il passe de la simple franchise au raffinement subtil.

Augier est la fidèle image de ces préférences successives avec son charmant début dans la carrière dramatique, la *Cigüe*; avec *Philiberte*, où l'étude délicate et neuve d'un caractère se mêle à une délicieuse fête d'esprit; avec cette reprise de la comédie italienne, *l'Aventurière*, qui, après avoir uni ce qu'a de meilleur la verve de Scarron, de Molière et de Regnard, se transforme en grande comédie voisine du drame, et, de cette transformation, fait jaillir la reproduction vivante d'un type immortel, celui de la fille d'aventures qui prétend forcer l'entrée de la famille et conquérir la considération.

Dans les pièces dont je viens de rappeler le titre, dans celles que je pourrais citer encore, Emile Augier ajoute toujours l'expérience personnelle et l'observation directe à ce que lui inspirent l'esprit puissant de sa race et l'évolution littéraire de son temps. Avec *Gabrielle*, il exprime la poésie intime de la vie domestique; par le *Mariage d'Olympe*, il prolonge dans la société

En attendant son arrivée, les Français devaient se borner à tenir la place aussi étroitement bloquée que possible.

M. de Créqui se montrait fort mécontent de ce retard.

Notre héros pareillement.

Ce qui étonnait surtout celui-ci, et ce qui l'exaspérait outre mesure, c'était la façon — éminemment philosophique — dont son ami Petit-Renaud paraissait supporter ce fâcheux contre-temps.

Le capitaine des bombardiers, qui semblait si pressé auparavant de faire sur la ville allemande l'expérience de sa terrible invention, avait l'air maintenant de prendre en patience les circonstances qui venaient entraver cet essai. Il était insouciant et gai, quand toute l'armée se rongait les poings d'être réduite à l'inaction. Joël avait remaqué en, outre, qu'il ne perdait aucune occasion de s'absenter du camp, pour papillonner dans la campagne voisine: il était de toutes les reconnaissances, il était de tous les fourrages qui avaient lieu aux environs, laissant volontiers le soin de sa compagnie à son enseigne et à son sergent.

Le Breton lui avait adressé de fréquentes observations à cet égard.

A celle-ci, *l'hommunculus* n'avait guère répondu qu'en se rengorgeant avec toutes sortes d'allures mystérieuses et conquérantes. Puis notre héros le pressant il avait ajouté que la Vénus, était, en toute saison, l'amulette du dieu Mars, que lui, Petit-Renaud, connaissait aussi bien les randoonnées des nymphes sylvestres du Schnvarvold que celles des nymphes bocagères de la

contemporaine l'intrigue que *l'Aventurière* déroulait dans un cadre florentin; et nous montre une autre Dona Clorinde, arrivée à ses fins, mais bientôt dégoûtée et conduite au châtement instable par la logique de son caractère; dans *Paul Forestier*, il se sert de la passion romantique pour mettre à nu la souffrance humiliante et profondément humaine d'un cœur malade; avec les *Lionnes pauvres*, il traduit sur la scène une cruelle maladie de notre temps; il s'inspire du deuil de la patrie dans *Jean de Thommeray*; dans *Madame Caverlet* il aborde, avec une rigueur et une logique souveraines, un redoutable problème social.

Loyale nature de Français, noble carrière d'écrivain ! Dans ce maître de l'art et du style, ce qui frappe avant tout c'est la droiture de l'âme et la générosité du caractère. Et quel usage il a fait de notre langue, de cet instrument de clarté et de justesse.

Il a rendu aux vers comique sa couleur primitive, en y joignant un tour de grâce rêveuse, de sensibilité et de fantaisie, il a traduit son observation avec une verve et une force magistrale; il a su enfermer dans les phrases les plus simples une quantité surprenante de pensées, et résumer des situations entières en quelques mots éclatants de lumière et de concision.

Messieurs, je me suis efforcé de ne voir dans Emile Augier que le grand Français, celui qui a représenté fidèlement notre race et honoré notre pays. J'ai dû pour cela dominer l'admiration littéraire que m'inspirait l'écrivain, comme aussi la sympathie profonde que je ressentais pour l'homme.

Qu'il me soit du moins permis d'ajouter qu'en remplissant un devoir j'acquiesce aussi une dette personnelle de reconnaissance et d'affection.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

A l'occasion des fêtes de La Toussaint, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas samedi.

Conseil municipal de Cahors

Dans sa séance du 28 octobre, le Conseil municipal de Cahors, sur la proposition de M. Costes, Maire, a décidé que les 20 centimes additionnels, imposés sur la ville pour faire face à l'amortissement de l'emprunt contracté pour la construction des casernes, seraient maintenus.

Une partie de ces centimes, soit 5 centimes à 25 millièmes, servira à amortir, en 30 ans, un nouvel emprunt de 150,000 fr., à contracter à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Ces 150,000 fr. sont nécessaires pour faire ou terminer certains travaux urgents, tels que l'agrandissement de la caserne du 7^e de ligne (70,000 fr.), l'ouverture de la rue des Ecoles (35,000 fr.), la rectification de la rue des Hortes (25,000 fr.), etc.

Les autres 14 centimes seront maintenus provisoirement pour faire face à l'amortissement de l'emprunt de 1 million contracté

cour; enfin, que, s'il avait un faible pour les personnes de qualité, il ne dédaignait pas non plus les simples villageoises.

Sur quoi, le fils de Porthos avait vivement répliqué qu'il y avait temps pour tout; que lorsqu'on était en guerre, il ne fallait point s'arrêter aux bagatelles du sentiment et, jardioux ! que ce n'était pas pour faire le siège de frœulein Gretchen de frœulein Lischen ou de frœulein Trudchein, que Sa Majesté avait expédié à Fribourg ses bombardiers et ses bombardes.

D'abord, avait reparti le Gascon, elle ne se nomme d'aucun de ses trois noms là...

Et si la discrétion n'était la première qualité comme le devoir d'un galant homme. Qu'il vous suffise de savoir que c'est la fille la plus suave qui soit à vingt lieues à la ronde.

Ensuite tendant la main au Breton :

Ne me grondez, pas, vivadioux ! Je n'ai point mené joyeuse vie pendant notre séparation. Je ne songeais qu'à vous, Joël, mon ami mon frère; qu'à vous tirer d'embaras, qu'à vous sortir des griffes de la connétable. Aujourd'hui que vous m'êtes rendu, il est juste que je me rattrape.

Le seigneur d'Ellicigay était, en vérité, un heureux petit homme, ses seuls chagrins dans la vie venaient de l'exiguïté de sa taille et, de l'incrédulité publique à l'endroit de ses innombrables victoires sur le beau sexe.

Pour discret, il était à la façon du roi Candaulé, enrageait qu'on ne vit point ses bonnes fortunes toutes nues.

Il entra un soir, la mine toute décidée, dans la tente qu'il partageait avec le fils de Porthos. Celui-ci était couché, dans un coin, sur son

pour ouvertures de rues et pour parer à l'insuffisance des revenus de la ville.

Marche des trains

Par suite de l'achèvement des travaux du tunnel du Queyran, sur la ligne ferrée de Cahors à Montauban, les heures de départ et d'arrivée des trains de Cahors à Montauban et de Libos à Cahors seront ainsi modifiées, à partir du 18 novembre prochain :

Ligne de Montauban à Cahors. — Départs de Cahors : 7 heures 15, 10 heures 14 du matin et 5 heures 22 du soir, au lieu de 6 heures 50, 10 heures 34 du matin et 5 heures 22 du soir.

Arrivées à Montauban : 9 heures 18, 11 heures 55 du matin et 7 heures 45 du soir, au lieu de 9 heures 13 du matin, midi 50 et 8 heures 2 du soir.

Départs de Montauban : 7 heures 25, 10 heures 40 du matin et 4 heures 30 du soir, au lieu de 7 heures 20, 10 heures 40 du matin et 4 heures 50 du soir.

Arrivées à Cahors : 10 heures 13 du matin, midi 34 et 6 heures 34 du soir, au lieu de 10 heures 27 du matin, midi 53 et 7 heures 21 du soir.

Ligne de Libos à Cahors. — Départs de Libos : 8 heures 32 du matin, 3 heures 11 et 9 heures 5 du soir.

Arrivées à Cahors : 10 heures 7 du matin, 4 heures 56 et 10 heures 42 du soir.

Départs de Cahors : 6 heures 25 du matin, midi 59 et 6 heures 44 du soir.

Arrivées à Libos : 8 heures 8 du matin, 2 heures 27 et 8 heures 18 du soir.

Commission pour l'érection d'un monument à Clément-Marot

Séance du 10 Octobre 1889.

M. le Président expose qu'en présence de nombreuses collectes faites à Cahors pour des œuvres d'ordres divers, la commission d'initiative n'a pu agir efficacement depuis quelques mois. Aussi doit-elle profiter de ce qu'elle a actuellement toute sa liberté d'action pour mener rapidement son œuvre à bonne fin.

Le secrétaire annonce que depuis la publication des deux premières listes dont le total s'élevait déjà à 1,444 fr. 15 centimes, les souscriptions recueillies ont formé une troisième liste s'élevant à 399 fr. 88 centimes. Les trois listes réunies donnent par conséquent la somme de 1,844 fr. 03 centimes. La Commission décide que cette 3^e liste doit être immédiatement publiée, en même temps qu'un avis annonçant que la clôture du concours littéraire (prose et poésie françaises) est renvoyée au 31 décembre 1889. En outre, elle adopte la proposition de plusieurs membres tendant à ce qu'une fête littéraire et musicale, composée d'un concert et d'une conférence, soit organisée sans retard. Elle s'occupe de l'élaboration du programme de cette fête, qui sera définitivement arrêté dans une des prochaines séances de la Commission.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, Le Secrétaire,
H. VALETTE JOSEPH BLANC.

3^e liste de souscription

MM. Alexandre Dumas fils.	40 »
Lurguie, président du tribunal.	10 »
Bernardin, secrétaire gén. du Lot	5 »
Rémond, inspecteur d'académie	10 »

manteau, il appuyait son coude sur la terre et sa tête contre sa main. Son œil fixe avait pris pour but un pan de ciel étoilé que l'on apercevait par la fente qui servait de porte.

Au dehors, le camp s'allumait les soldats s'entretenaient, assis autour des feux des bivouacs. Une patrouille faisait entendre le bruit régulier de son pas. Dans les tranchées retentissait le cri de veille : *Sentinelles, prenez garde à vous !* qui allait s'affaiblissant, puis mourant au lointain.

Notre héros songeait. Dans la journée, il avait rencontré M. de Créqui :

— Eh bien ! monsieur de Locmaria, avait demandé celui-ci à l'enseigne, avec-vous enfin découvert le moyen de prendre Fribourg ?

— Hélas ! non, mon général avait répondu le jeune homme avec tristesse.

Le maréchal avait hoché le front :

— Dépêchez-vous de le trouver, alors !

Il avait ajouté avec une physionomie soucieuse :

— Autrement, si nous laissons au prince Charles le temps de rassembler des forces suffisantes, ce n'est pas nous qui prendrons la ville, c'est la ville qui nous prendra.

C'était à ces paroles que rêvait notre héros, lorsque Petit-Renaud arriva bruyamment. Joël n'eut pas l'air de le voir, ni de l'entendre. Il continua à regarder son morceau de ciel mouché d'or.

— Oui, murmura-t-il en suivant le fil de ses pensées, emporter la place avant que les troupes allemandes attaquent par derrière et nous mettent entre deux feux, c'est le point capital : tout est là.

Carbonel, Léon, avocat à Cahors.	10 »
Rulhié, maire de Cézac.	4 »
Deux propriétaires de Cézac.	1 50
Bouyssou, conseiller municipal.	10 »

Liste Léopold Barra, de Toulouse : Léopold Barra, 3 fr. ; Cabanac, 0 fr. 50 ; Coldefy, 0 fr. 50 ; Filhol, 0 fr. 50 ; Castagné 0 fr. 50 ; Rivet, officier d'académie, 2 fr. Total de la liste, 7 fr., ci. 7 »

D'Armagnac (vicomte). 10 »
Pelouse, inspecteur primaire. 5 »
Pihier, ingénieur en chef des ponts et chaussées. 5 »
Béduer, relieur. 1 »
Lacombe, Paul, de Caussade. 10 »
Planacassagne, percepteur. 5 »

Liste Bonneau, de Saïgon : Bonneau, 7 fr. 60 ; E. Isidore, 3 fr. 80 ; Guillot, 1 fr. 90 ; Le Lay, 3 fr. 80 ; Facioles, 3 fr. 80 ; Martin, 0 fr. 76 ; Vally 0 fr. 76 ; Mourriapa, 0 fr. 76 ; Vadiveton, 0 fr. 76 ; Beanger, 1 fr. 90 ; Helourg, 0 fr. 76 ; Pailloux, 0 fr. 76 ; de Villeneuve, 0 fr. 76 ; Moreau, 0 fr. 76 ; G. Isidore, 1 fr. 90 ; O. Connell, 1 fr. 90 ; Spielman, 1 fr. 90 ; Grenier, 3 fr. 80. Total de la liste, 38 fr. 38, ci. 38 38

Société d'agriculture de Cahors. 50 »
Liste de M. Garrigues, proviseur (lycée Gambetta) 31 »
Paulin Sarrau 10 »
Roques, Louis, avocat 20 »
Mazelié, négociant 2 »
Clary, docteur 5 »
Lurguie, chef de bur. à la Pref. 1 »

Liste Laroussilhe : Souscriptions recueillies dans les communes de la réunion de Pradines

Total de la liste, 84 fr., ci. 84 »
Société académique d'Agen 25 »

Total de la 3^e liste 399 88

Total des listes précédentes 1,444 15

Total général. 1,844 03

La clôture du concours littéraire (prose et poésie françaises) ouvert à l'occasion de l'érection du monument Clément Marot, est retardée jusqu'au 31 décembre. — Les manuscrits devront être adressés à M. le Président de la commission d'initiative.

Le Secrétaire rappelle aux personnes désireuses de contribuer à l'érection du monument en l'honneur de notre grand poète cadurcien, que le montant des souscriptions collectives ou individuelles doit être adressé à M. Louis Combarieu, Vice-Président de la commission d'initiative, à Cahors.

Pour le Président de la commission, Le Secrétaire, JOSEPH BLANC.

Examens du Brevet supérieur Aspirants

Cinq candidats se sont présentés.

Un seul, M. Aldebert, élève-maître sortant de l'Ecole normale, a été définitivement reçu.

— Sans doute, ventredoux ! tout est là, s'exclama le Gascon avec gaillarderie. Aussi, soyez tranquille, mon bon; on l'emportera, votre place !

Etsi on ne l'emporte pas, on la brûlera, je vous en réponds. C'est moi qui me charge de ce soin, quand j'aurai sous la main ce qu'il faut pour cela.

Le Breton se leva impatient. On eût dit un lion importuné par un moucheron. L'autre le retint par le bras :

— Voulez-vous que je vous fasse part d'un soupçon qui vient de me poindre ?

— Lequel ?

— C'est que vous maigrissez.

— Moi, fit le jeune homme en frappant sur son thorax, qui résonna comme une cuirasse vide.

D'Ellicigay insista :

— C'est l'effet de l'ennui, ou le résultat du chagrin...

Notre héros haussa les épaules :

— Bon ! voilà que j'ai de l'ennui, du chagrin, à présent !

Le capitaine des bombardiers appuya :

— Le chagrin d'être loin de celle que vous aimez... De cette incomparable Aurore, dont vous n'osez point souffler mot, et à laquelle vous ne restez point une minute sans penser... A laquelle vous rêviez encore tout à l'heure en dormant, les yeux ouverts...

— Hé ! mon pauvre Renaud, je ne dormais même pas !...

— Même pas !... Vous avouez !... Ce même est une confession !

(A suivre).

Engagement décennal

La nouvelle loi militaire a supprimé l'engagement décennal qui servait de dispenses aux membres de l'enseignement.

Par suite, l'Etat ne pourra plus faire d'avance aux jeunes gens qui n'ont pas encore terminé leurs études à l'époque du tirage au sort. La promesse qu'on exigeait autrefois des candidats au professorat de restituer ces sommes sur leur traitement futur n'aurait plus aucune sanction aujourd'hui, puisque ceux-ci peuvent abandonner l'enseignement du jour au lendemain.

En conséquence, le ministre de l'instruction publique vient de décider à supprimer purement et simplement toutes avances de ce genre. (Circulaire du 6 octobre adressée aux recteurs d'académie.)

Facultés et Ecoles supérieures

Article 1. — L'article premier du décret du 31 mars 1887 est modifié ainsi qu'il suit :

« Le droit d'inscription dans les Facultés et dans les Ecoles d'enseignement supérieur de l'Etat est acquitté par versements trimestriels de 30 francs.

» Le droit de bibliothèque et le droit de travaux pratiques sont acquittés par quarts aux mêmes époques. »

Art. 2. — Les présentes dispositions sont exécutoires à dater du 1^{er} novembre 1889.

Les engagés volontaires

Plusieurs journaux ont annoncé que le ministre de la guerre avait autorisé les engagés conditionnels à choisir le régiment dans lequel ils voulaient servir.

Sous cette forme, la nouvelle est inexacte. Le tirage au sort a eu lieu cette année comme les années précédentes.

Seulement les engagés conditionnels sont autorisés à demander aux commandants de corps d'armée s'il ne serait pas possible d'être admis de préférence dans tel ou tel régiment.

Ces demandes devront être adressées directement aux commandants de corps d'armée, seront examinées par eux et il y sera donné la suite compatible avec les exigences du service.

Armée territoriale

Sont nommés lieutenants au 131^e régiment territorial : MM. Calvet, Cuginaud et Bergon, sous-lieutenants.

Territoriale

Aucune mesure n'a encore été prise pour appliquer aux classes de l'armée territoriale les dispositions de la loi du 15 juillet 1889, qui pour les Français valides a porté la durée du service de 40 à 45 ans.

Aux termes de l'article 87, l'application de la nouvelle loi doit se faire dans un délai de six mois. Il faudrait se hâter, car il ne s'agit pas seulement de l'affectation des simples soldats; il convient de pourvoir au renouvellement des cadres, suivant qu'une classe reste dans l'armée territoriale ou passe dans la réserve.

Nous sommes à la paix, mais ce n'est pas une raison pour ne pas fixer les corps de seconde ligne sur leur composition et sur la formation à donner à leurs cadres.

Devancement d'appel

Les jeunes soldats de la classe 1888 sont autorisés, dès à présent, à devancer l'appel pour les corps auxquels ils sont affectés. Le ministre a donné les instructions les plus sévères aux commandants de recrutement pour qu'il ne soit accordé, sous aucun prétexte, de changement d'affectation.

Armée de mer

Les jeunes soldats affectés à l'armée de mer seront appelés à l'activité le 12 novembre.

M. Flourou (Alfred), est nommé commissaire de surveillance des chemins de fer en résidence à Rodez.

Cycle-club caduroien

La réunion générale du Cycle-club caduroien aura lieu samedi 2 novembre, à 8 1/2 du soir, dans une salle de l'Hôtel-de-ville.

Des questions de la plus haute importance devant être discutées dans cette réunion, MM. les membres de la commission du C.-C.-C. prient MM. les sociétaires de vouloir bien y assister.

Nota. — Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles, le présent avis en tiendra lieu.

Le Secrétaire,
J. BLANC.

Acte de probité

Le nommé Astruc, Julien, cantonnier des quais, ayant trouvé une montre en or dans les décombres provenant de la maison Soulié, incendiée au mois de septembre dernier, s'est empressé de la déposer au bureau de police, où elle est tenue à la disposition de son propriétaire.

FIGEAC

M. Dencausse, licencié ès-lettres, est nommé professeur de seconde au collège de Figeac, en remplacement de M. Vieussens, en congé sur sa demande.

SAINT-GERMAIN

Une femme de la commune de St-Germain, nommée Marie Roques, a été trouvée morte au lieu de Pech-Cadier. Le juge de paix et la gendarmerie se sont transportés sur les lieux.

Il paraît résulter des constatations faites, que la mort de cette femme serait le résultat d'une chute.

La saisie des lettres

Le tribunal civil de Chambéry vient de juger que l'article 10 du Code d'instruction criminelle ne donne au préfet pouvoir de saisir les lettres confiées à la poste qu'autant qu'il s'agit de constater les crimes et contraventions, pour en poursuivre les auteurs devant les tribunaux compétents.

Mais, il y a abus et non exercice régulier du droit conféré au préfet par cet article dans le fait d'ouvrir les lettres saisies, sans procès-verbal de constat et en l'absence de l'expéditeur ou du destinataire intéressé.

Le destinataire dont la correspondance a été ainsi ouverte d'une façon discrétionnaire éprouve un préjudice moral qui justifie pleinement une demande en dommages-intérêts.

VITICULTURE

Nous recevons de M. le directeur de l'Orphelinat d'Arnis, la note suivante :

Du greffage

Le greffage qui nous a le mieux réussi jusqu'à ce jour est celui que nous avons fait, dans l'année courante, avec la greffe au bouchon, de la mi-avril à la mi-mai, par le beau temps.

Pour les coteaux secs et pierreux, comme les nôtres, à terrains rougeâtres, nous conseillons de planter l'Herbemont. Pour les terrains bas et froids, mais bien égouttés, l'Othello et l'Elvira. Le Jacquez vient à peu près partout, dans nos contrées, sauf dans les terrains humides où il faut planter des Solonis. Le Rupestris convient tout particulièrement pour les terrains excessivement secs et pierreux. Le Noah et le Triumph paraissent convenir aux terres légères. Le Riparia réussit dans toutes les bonnes terres.

Le moyen le plus sûr de reconstituer promptement un vignoble et d'avoir des résultats à peu près certains, c'est d'employer les producteurs directs que nous signalons; à la troisième feuille, en plantant des racinés, on est sûr de faire du vin.

Si l'on tient surtout à la qualité, à la bonne réputation de nos anciens vins, il faut planter des racinés-greffés. On peut très facilement faire soi-même ces racinés-greffés en préparant de beaux sujets en pépinière et en les greffant avant de les mettre en place. A l'avenir, l'Orphelinat fera cette spéculation sur une grande échelle. Notre expérience de cette année est des plus satisfaisantes. — Nos plants français, traités d'après le système Laborier, nous ont également donné un résultat des plus encourageants.

F^o VINCENT DE PAUL.

Moyen de reconnaître la coloration artificielle des vins

On prend une petite houpe de soie mordancée, c'est-à-dire qu'il a subi une petite préparation préalable. L'opération au mordantage, à laquelle cette houpe a été soumise, consiste simplement en un lavage à l'acide azotique. Cette opération à laquelle sont presque toujours soumises les étoffes à teindre, a pour objet de les rendre plus aptes à prendre la teinture.

On trempe la houpe dans le vin à expérimenter; on l'essuie ensuite légèrement et on la trempe alors dans une autre éprouvette pleine d'eau, dans laquelle on a versé quelques gouttes d'une solution, composée d'acétate de plomb et d'acide acétique.

Si le vin est naturel, s'il ne contient aucune matière colorante étrangère, fuchsine, campêche, etc., la soie, teinte en rouge vineux au sortir de la première éprouvette, devient, dans la deuxième, d'un vert très clair, vert bouteille.

Si le vin a été artificiellement coloré, la soie prend immédiatement, suivant la nature de la matière colorante étrangère, une couleur rouge, rose, jaune, orange, solférino, etc., mais toujours autre que le vert bouteille.

Ainsi donc, toutes les fois qu'avec ce procédé, aussi simple qu'ingénieux, la soie prend une couleur quelconque, autre que le vert bouteille, on peut être certain qu'on a du vin falsifié, non naturel; on peut, avec certitude, le refuser comme tel et, si l'on veut être plus amplement édifié, l'envoyer au chimiste, qui déterminera la nature des matières étrangères qu'il contient.

Le vin d'orge

On a beaucoup parlé de ce vin depuis quelque temps, et il en existe des fabriques en Allemagne, en Suisse, en Hollande et une à Nancy. Celle-ci a exposé des échantillons à Paris et quelques viticulteurs ont pu en goûter.

M. Jacquemin, inventeur de ce breuvage, a exposé à la Société des agriculteurs de France la méthode de préparation dont voici un aperçu.

On commence par faire germer l'orge comme dans les brasseries et on brasse comme pour les bières fortes en mélange à poids égal de malt et de grain. La fermentation de l'orge germée produit de la dia tase sucrée. Alors au lieu du houblon on y introduit 250 grammes de crème de tartre par hectolitre de liquide, plus on forme elliptique extrait du raisin, dont M. Jacquemin a donné ailleurs la formule.

La fermentation vineuse s'achève en huit jours. On effûte ainsi le liquide qui sobit dans le fût la fermentation lente, pendant laquelle la levure se précipite au fond. On soutire alors et on a un vin d'orge d'une limpidité parfaite et ayant un goût de vin blanc de raisin dont la qualité dépend de celle du malt et du soin avec lequel on a opéré. Ce vin a 5 à 6 degrés alcooliques, son extrait sec est de 52 à 60 grammes par litre. On peut l'élever à 8 ou 10 degrés avec du jus de betterave à sucre. Dans ce cas le poids de l'extrait sec descend à 52 grammes par litre.

Le vin d'orge est un breuvage salubre et agréable que les brasseries peuvent fabriquer et propager parallèlement à leurs bières de ménage.

Un nouveau café

De nombreux essais ont été faits dernièrement dans l'île de la Réunion, en vue de substituer au café le fruit de l'orange sauvage nommé *Muscaensia*, qui abonde dans cette île.

L'arôme de ce fruit ne le céderait en rien au parfum des grains de café. Les frais de culture de l'orange sauvage étant bien moins élevés que ceux qu'exige la culture du caféier, le nouveau produit serait à la portée des personnes moins aisées.

Le gouvernement colonial de la Réunion vient d'ordonner qu'une grande superficie de la partie la plus élevée de l'île serait employée aux plantations de l'orange sauvage et consacrée spécialement à la culture de cet arbrisseau.

La production de la *Muscaensia* dans l'île de la Réunion pourra atteindre le chiffre de trois millions de kilogrammes par an.

1^o Temps probable. — D'aujourd'hui au 4 novembre, la température se maintiendra parfois encore assez douce, avec des alternatives de deux ou trois jours de beau temps après un jour pluvieux.

Des vents forts coïncideront avec les pluies. Les dates du passage des perturbations aériennes sont, dans les quarante-huit heures, entre les 27 et 29 de ce mois et vers le 1^{er} novembre.

A partir du 4, la température pourra devenir un peu plus hivernale, tandis que les violentes bourrasques du Nord et du Nord-Ouest viendront s'infléchir sur la Méditerranée, qui deviendra mauvaise.

Nous attendons au 4, pour faire mieux prévoir cette dernière période de temps troublé, qui ne durera que quelques jours probablement, et qui sera l'avant-coureur des nouvelles crues des cours d'eau dans les régions du Nord et de l'Est de la France et de très gros temps, avec inondations, vers l'Autriche et l'Italie.

2^o Remarques. — Il n'y aura pas encore de pluies persistantes pour arrêter les travaux agricoles dans nos régions.

Les Champignons

Les champignons offrent à l'homme une alimentation aussi agréable que nutritive. Cette « viande végétale », comme l'appelle Bertillon renferme, en effet, une proportion d'azote qui rapproche beaucoup ces aliments de la chair des animaux.

L'analyse chimique révèle en outre, dans leur composition, des phosphates de chaux et de l'albumine comme dans la chair musculaire.

Malheureusement, à côté des avantages que présentent les champignons comme aliment, quelques espèces possèdent des propriétés vénéneuses. Tous les ans on enregistre des cas nombreux d'intoxication ayant pour cause l'ingestion des cryptogames. Les caractères différentiels des espèces doivent donc occuper une place importante, soit en hygiène, soit en économie domestique.

Les champignons présentent généralement une odeur caractéristique; certains exhalent une odeur des plus suaves, d'autres une fétidité repoussante. Leur saveur varie depuis l'insipidité jusqu'au goût âcre et nauséeux. Leur couleur aussi offre des variétés infinies et quand on les divise, leur chair, ordinairement blanche, peut

passer du jaune au rouge, au vert, au bleu et même au noir.

Mais il n'existe pas de caractères sûrs et faciles, à l'aide desquels tout le monde puisse distinguer, à première vue, les bonnes et mauvaises espèces. Nous citerons cependant quelques signes vulgaires, qui, sans offrir une rigoureuse exactitude, peuvent néanmoins devenir fort utiles.

Les bons champignons ont généralement un parfum agréable, mais s'il est trop prononcé, il faut se tenir dans une juste réserve; quant aux champignons dont l'odeur est mauvaise, on ne doit pas seulement les tenir comme suspects, mais sûrement les considérer comme mauvais. Un bon moyen de s'assurer qu'un champignon n'est pas vénéneux, consiste à le goûter à l'état frais; on rejettera celui qui présentera une saveur âcre, amère, trop acide, fade ou nauséabonde.

Le goût du champignon de couche, mangé crû, servira de type pour les bonnes espèces.

La couleur extérieure donne des indications bien moins certaines. Il n'en est pas de même de la chair, dont la couleur blanche, dans les espèces comestibles, ne change pas au contact de l'air. On tiendra donc comme vénéneuse toute espèce dont la chair exposée à l'air ambiant changera de couleur. Enfin, tout champignon qui sécrète un suc laiteux, qui colore en brun ou en noir une cuillère d'argent doit être abandonné.

Mais n'oublions pas que ce signe manquant, nous ne pouvons, de son absence, toujours conclure qu'un champignon n'est pas toxique. On a souvent constaté, à la campagne, des empoisonnements où tous les moyens empiriques, jusqu'à la cuiller d'argent ne noircissant pas dans le court bouillon, avaient induit en erreur les malheureuses victimes. C'est qu'une bonne espèce, dans certaines circonstances, peut elle-même prendre des propriétés toxiques.

Un bon champignon peut devenir pernicieux, soit par suite d'un plus grand développement, d'un commencement de putréfaction ou d'une mauvaise exposition dans un lieu sombre et humide.

Dès les premiers symptômes d'empoisonnement, il faut en attendant l'arrivée du médecin, favoriser l'évacuation du principe vénéneux, en administrant un vomito-purgatif. L'ipéca, l'émétique, à la dose de 5 ou 6 centigrammes, associé 50 grammes de sulfate de magnésie, les lavements avec la sulfate de soude ou de magnésie, le séné, la mercuriale pourront rendre d'utiles services.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

De Cazouls à Saint-Denis					
	Matin.	Soir.	Soir.	Soir.	Soir.
Cazouls	7 h. 33	1 h. 12	12 h. 45	»	» 9 h. 33
Souillac	7 h. 30	1 h. 54	1 h. 1	5 h. 5	9 h. 41
Le Pigeon	8 h. 5	2 h. 28	1 h. 15	5 h. 21	»
Martel	8 h. 25	2 h. 58	1 h. 26	5 h. 34	»
St-Denis	8 h. 38	3 h. 11	1 h. 39	5 h. 48	»

De Saint-Denis à Cazouls					
	Matin.	Soir.	Matin.	Soir.	Soir.
St-Denis	6 h. 10	12 h. 16	1 h. 20	»	» 7 h. 30
Martel	6 h. 30	12 h. 36	12 h. 3	»	» 7 h. 53
Le Pigeon	6 h. 42	12 h. 48	12 h. 29	»	» 8 h. 6
Souillac	6 h. 54	1 h. 12	2 h. 10	5 h. 30	8 h. 17
Cazouls	»	» 1 h. 25	2 h. 30	5 h. 39	»

BOURSE. — Cours du 30 Octobre 1889.

3 0/0	87 10
3 0/0 amortissable (nouveau)	90 65
4 1/2 0/0 1883	105 82
Actions Orléans	1,355 00
Actions Lyon	1,363 75
Action Panama	82 00
Obligations Orléans 3 0/0	420 00
Obligations Lombardes	311 00
Obligations Saragosse	373 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889	94 20

BULLETIN FINANCIER

Du 30 octobre 1889.

Les dispositions du marché, quand au fond, restent toujours bonnes. Le décuvert seul pèse de son mieux en vue d'obtenir demain un cours de réponse assez bas pour n'avoir pas à racheter les innombrables primes vendues.

Il est possible qu'il y parviene, mais le succès ne sera très vraisemblablement que passager. Il a été favorisé aujourd'hui dans ses manœuvres par la faiblesse de l'Extérieure et des valeurs ottomanes. L'Extérieure a perdu en effet le cours de 75 francs et finit à 75 3/4. Le Turc recule à 17,15 après 17,25. La Banque ottomane 546. L'Egypte 471.

Le 3 0/0 clôture à 87,10 après 87,25 et 87,05. Le 4 1/2 105,85. Pas d'affaires au parquet et comme conséquence, continuation de la lourdeur. Foncier 1295, Suez 2307, Lyonnais 696, Banq ue de Paris 852. On achète beaucoup à titre de placement les actions de la Banque nationale du Brésil à 715,50, soit 262,30 à verser.

L'Italien 93,85, Hongrois, 86 3/4, Portugais 67 15/16, Russe 80,94 5/16. Le Rio est très ferme à 312 ainsi que l'Alpine à 209. Les obligations chemins Argentins 5 % sont à 425, celle de Santa-Fé 5 % sont à 396.

BAUME VICTOR!!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

Rendu à l'évidence

Marseille (Bouches-du-Rhône), le 22 février 1889. — Je n'avais pas voulu croire à l'efficacité de vos Pilules Suisses, cependant je dois me rendre à l'évidence, car je viens de m'en servir moi-même avec succès.

D^r BRUNET DE BALLANS, rue de Rome, 28.

Des premiers Soins

Lorsque vous éprouvez des maux de tête, quand la langue est épaisse, chargée, ayez aussitôt recours aux Pilules Gicquel. Elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins.

Vains efforts!

S'il est facile d'imiter comme parfum ou comme goût le meilleur des dentifrices connus, s'il est possible, par suite, de faire passer une première fois ces contrefaçons comme autant de produits sérieux, autre chose et de leur donner une composition telle que les résultats obtenus viennent justifier la renommée qu'une réclame éhontée essaie en vain de leur créer.

C'est que tout, dans l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédicins de l'Abbaye de Soulac, a été réuni et combiné dans les proportions voulues pour concourir à la réalisation du but à atteindre: intégrité de l'émail des dents, nutrition régulière des gencives, composition chimique de la salive constante.

A. SEGUIN — BORDEAUX

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.

POUDRE : 1, 25, 2 et 3 Fr.

PATE : 1, 25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

Bibliographie

Revue universelle des inventions utiles

SOMMAIRE du numéro du 5 octobre 1889. — Abonnements: Paris, 5 fr.; Départements, 6 fr.; Union postale, 8 fr. Autres pays: le port en plus. — Machine locomobile spéciale. — Chemin de fer glissant.

TRIBUNE DES INVENTEURS. — Pose boutons « Péninsular ». — Photographie nouvelle. — Dégustateurs automatiques. — Nouveau grappin aérostatique. — Propos du Docteur.

TOUR DU MONDE. — Ascenseur à bon marché. — Une invention merveilleuse. — Moteur d'orgue. — Lumière électrique en location. — Appareil électrique pour arracher les dents. — Nouvelles électriques. — Eclairage électrique des trains. — Dessins transmis par télégraphe. — Nouvel élévateur à grains. — Nouvelles chaudières pour vaisseaux. — Traversée de « l'Electron ».

Le Podoscaph. — Gilet de sauvetage. — Moyen de faire flotter toute personne qui tombe à l'eau. — Nouveau canon à dynamite. — Emploi de l'eau comme combustible. — Poudre Loudon. — Métal d'antifriction « Magnolia ».

Machine pour la fabrication automatique des douilles en papier. — Purification des eaux. — Neige artificielle. — Rafinerie du sucre de lignite. — Souliers pour les morts. — Palais sur roues. — Bâtements en sucre. — Machine pour affûter les scies. — Télé, homme transportable. — Incrustation des chaudières. — Machine à fabriquer les sacs en papier. — Rafinage du sucre par l'électricité. — Lessiveuses-herceuses sur rails. — Montres en papier. — « Pistolet-éclair ». — Nouveau procédé pour tremper l'acier. — Presto-colleur. — Métier à filer. — Moule universel. — La note gâie.

Recettes et procédés modernes. — Catalogue systématique. — Index alphabétique.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

chez tous les LIBRAIRES

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o 56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessiné par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chavrier, Chénias, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les Merveilles de la Nature de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un Atlas manuel de botanique, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet Atlas manuel de botanique est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le vade-mecum des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hâterfenille.

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modas, travaux de dames, amublement, littérature, légons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses:

EDITION SIMPLE (sans gravures color.) ÉDITION N° 1 (avec gravures color.)

Trois mois..... 4 fr. Trois mois..... 8 fr. Six mois..... 7 50 Six mois..... 15 » Un an..... 14 fr. Un an..... 28 »

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)

On s'abonne en envoyant 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUAUB, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minimale de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

DENTS ET DENTIFIERS

Perfectionnés Garanties

Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENÈVES

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux Établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16

à BRIVE

Poudre Dentifrice Alcaline Elixir Leucodonte

PRÉVENANT LA CARIE ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS

Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTE. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for Chemin de fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Capdenac, and Toulouse with omnibus and postal services.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, célestins. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrits comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire: PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER LE NOM DE LA SOURCE SUR LA CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES. Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 425 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les ÎLES EN GÉROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES. La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratuit à VAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

PÉPINIÈRE de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot) ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS En cas d'absence de l'employé, prière de s'adresser à M. ALAZARD LOUIS, 12, rue du Four Ste-Barbe. LE CATALOGUE ET PRIX-COURANT SERA ADRESSÉ FRANCO SUR DEMANDE

Advertisement for B. DOUCÈDE featuring 'LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES', 'MÉDAILLE D'OR', and 'FOURGEAUD & LACOSTE'. Includes medals and exhibition information.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE:

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Évêque (Lot)

Le propriétaire-gérant: LAYTON.